

DU Cadre de la protection de l'enfance



Diplôme
Diplôme
université
générique



Établissement
Université de
Paris

Présentation

La protection de l'enfance est l'une des principales politiques sociales élaborées par les pouvoirs publics. Elle constitue la mission prioritaire des professionnels intervenant dans le secteur social. La loi du 14 mars 2016 a réformé le dispositif de protection et prévoit notamment la formation obligatoire des cadres territoriaux de la protection de l'enfance. Ce Diplôme d'Université, né d'un partenariat entre l'École de Service Social de l'IUT de Paris et l'Institut de Formation Sociale des Yvelines (IFSY), s'inscrit donc dans la mise en œuvre de cette loi.

Objectifs

Ce Diplôme d'Université est destiné à former les cadres exerçant dans le champ de la protection de l'enfance. La formation vise à susciter une réflexion sur les pratiques des cadres pour et autour de la mission de protection de l'enfance, revisiter les fondamentaux des dispositions législatives et réglementaires et impulser un management stratégique et opérationnel.

Savoir-faire et compétences

- Mieux maîtriser et mettre en application les règles et principes inhérents à la protection de l'enfance
- Manager ses équipes de façon stratégique et opérationnelle
- Maîtriser les outils professionnels spécifiques de la protection de l'enfance

- Questionner et interroger sa pratique professionnelle

Admission

Conditions d'admission

Ce diplôme, uniquement proposé en formation continue, s'adresse à des salariés ou des adultes en reprise d'études – ou demandeurs d'emploi – titulaires d'un diplôme de niveau bac+3 et exerçant en tant que cadre intervenant dans le champ de la protection de l'enfance, prioritairement pour les Départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Les candidatures sont retenues après examen du dossier et entretien.

Peuvent postuler les candidats issus d'autres départements, sous réserve de l'accord du responsable de formation.

Public cible

cadres territoriaux de la protection de l'enfance, en exercice

Droits de scolarité

Coût du cycle : le coût de la formation est pris en charge dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'IFSY pour les



Départements 78 et 92, qui auront proposé les candidats (l'IUT Paris Descartes est un établissement public non assujetti à la TVA).

Droits d'inscription universitaire : obligatoires ; ils sont fixés chaque année par arrêté du MESRI à paraître en juillet.

Pré-requis obligatoires

Être titulaire d'un Bac + 3 et exercer en tant que cadre intervenant dans le champ de la protection de l'enfance pour les départements du 92 et du 78.

Infos pratiques

Lieu(x)

📍 Paris



Programme

Organisation

Déroulement de la formation : à temps partiel et en discontinu

Programme

Module 1 : Psychologie clinique – 49 h

Session 1 - Les traumatismes relationnels précoces

Sessions 2 et 3 - La protection de l'enfance et approche transculturelle

Session 4 - Approche systémique et les processus inconscients : ou l'importance du travail en réseau en protection de l'enfance

Module 2 : Cadre juridique de la protection de l'enfance – 42 h

Session 1 - Droit de la famille

Session 2 - Cadre juridique de la protection de l'enfance

Session 3 - Les obligations professionnelles

Module 3 : Approche sociologique et historique de la protection de l'enfance – 28 h

Session 1 - Approche historique de la protection de l'enfance

Session 1 - Sociologie de la famille

Module 4 : Action sociale territoriale et management – 28 h

Session 1 - Approche stratégique de la politique de l'enfance

Session 1 - Le pilotage du dispositif

Module 5 : Les outils professionnels – 63 h

Session 1 - Le PPE, sens et portée

Session 2 - La compétence évaluative en protection de l'enfance

Session 3 : Les écrits professionnels en travail social

Stage optionnel : 40 h

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.



